



APPEL DE RABAT DU 29 AVRIL 2021

**African Green Deal ferroviaire
pour une mobilité durable**



INTERNATIONAL UNION
OF RAILWAYS



Green Talks, une année de concertation

Alors que l'Afrique se transforme en profondeur, que les besoins en mobilité durable s'imposent, que le système économique mondial est chahuté par les impacts de la Covid-19 et que le changement climatique fait surgir plus que jamais des enjeux inédits, l'Union Internationale des Chemins de Fer (UIC) - Région Afrique a engagé depuis Mars 2020, avec un collège de partenaires internationaux et régionaux (décideurs, institutionnels, gestionnaires d'infrastructure, opérateurs, industriels, bailleurs de fonds, experts, chercheurs...), de profondes réflexions dans le cadre du cycle de rencontres virtuelles baptisé 'Les Jeudis du Rail Africain'.

Ces rencontres ont permis d'aboutir, lors de l'édition du 29 Avril 2021, à '***l'African Green Deal ferroviaire pour une mobilité durable***'. Ce sont plus de 5600 participants qui ont noté, avec insistance et à l'unanimité, combien les politiques nationales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique doivent s'inscrire dans une démarche de profonde transformation des systèmes de transport intégrant les impératifs de développement durable, en particulier pour les pays en développement, notamment en Afrique.

Représentant la voix de la communauté ferroviaire africaine, les participants se portent partie solidaire et engagée, et présentent, aux négociateurs de la COP 26, le présent '**APPEL**' pour soutenir le développement du ferroviaire africain au service d'une éco-mobilité en adéquation avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).



Pour une véritable transition écologique dans le transport

En vue de contribuer à la transition écologique, au développement des territoires et d'un transport responsable, les réflexions menées ont dénoté le fait qu'il est désormais indispensable de faire de la mobilité durable au sein de l'Afrique, continent en pleine expansion, un nouvel enjeu de 'l'économie verte', et de ***préparer demain dès aujourd'hui***.

En effet, le secteur du transport représente un enjeu majeur, insuffisamment perçu comme tel, pour le changement climatique, et « ***développer, transformer, adapter les territoires sans simultanément concevoir les flux de biens et de personnes revient à faire l'impasse sur une partie importante des engagements climatiques*** ».

Considérant que :

- Les engagements pris lors de la COP21 à Paris et dont la définition du plan d'actions a fait l'objet de la COP22 abritée en terre africaine à Marrakech et dont les négociations se sont poursuivies durant les éditions qui se sont succédées ;
- L'enjeu crucial de limiter le réchauffement climatique mondial à moins de 2°C d'ici la fin du siècle, nécessite à la fois la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation, via des mesures urgentes, aux conséquences de ce bouleversement ;
- Le secteur du transport est à l'origine de 23 à 30 % des émissions de CO₂ issues de la combustion d'énergies fossiles ;
- Les besoins de mobilité s'avèrent primordiaux pour le développement humain particulièrement en Afrique, eu égard aux évolutions démographiques et d'urbanisation et de migration ;

Partant du fait que :

- L'Afrique ne cesse d'enregistrer un niveau de développement conséquent, qui devrait donner lieu à une croissance inclusive, résiliente et durable en adéquation avec les ODD et les aspirations de l'Agenda 2063 ;
- Le continent se situe aujourd'hui au cœur des grands enjeux et considéré comme relais de croissance mondiale pour l'avenir ;
- Le challenge est encore titanesque pour la mise à niveau notamment des secteurs sociaux et, par suite, atteindre les ODD fixés à l'horizon 2030 ;
- Les besoins de mobilité, aussi bien des personnes que des biens, sont de plus en plus importants au regard du potentiel du continent : une population jeune et une démographie en pleine transition, des ressources naturelles abondantes, une urbanisation en expansion, et une économie en évolution ;
- Le secteur des infrastructures, tout mode confondu, constitue un vaisseau irrigant le cœur de l'économie et de l'action sociale ainsi qu'un levier incontournable pour tout décollage du continent ;

Convaincus que :

- Les chemins de fer constituent un vecteur stratégique de développement et d'intégration économique pour l'Afrique ayant connu la conception d'importants schémas directeurs de son développement aussi bien au niveau continental, régional que national ;

- Le mode ferroviaire dispose d'atouts indéniables qui sont aujourd'hui de plus en plus recherchés par la Collectivité et qui sont indispensables pour asseoir un système de transport, efficace, cohérent, intégré et plus respectueux de l'environnement ;
- Le rail possède toutes les qualités pour pouvoir jouer efficacement le rôle qui lui revient en matière de développement des échanges inter-pays africains, et l'ambitieux train intégré à grande vitesse africain retenu par les Chefs d'Etats africains comme prioritaire parmi les projets phares ;
- D'importants efforts sont encore à déployer pour une revitalisation du rail au niveau du continent afin d'en faire un réel outil au service des besoins croissants en matière d'éco-mobilité et, par suite, contribuer à l'atteinte des ODD.

Pour toutes ces considérations, les participants appellent toutes les parties prenantes à unifier les efforts et multiplier les initiatives pour accélérer le développement du mode ferroviaire africain (accusant un retard manifeste sur plusieurs registres : couverture des territoires, volume des trafics, modernisation de l'appareil de production...), constituant un vecteur viable de relance, de la mobilité durable et dont les retombées sont multidimensionnelles réconciliant entre l'économique et l'écologique: logistique verte, transport de masse, sécurité, respect de l'environnement...



L'heure des choix pour contribuer à atténuer le dérèglement climatique

Prenant en compte les challenges développés ci-dessus et convaincus de l'importance stratégique de promouvoir le mode ferroviaire en tant que moyen de transport de masse, propre, créateur de valeur, le plus sobre et le moins énergivore offrant une réduction notable d'émissions de GES et des coûts plus compétitifs, les responsables des réseaux membres de l'UIC - Région Afrique :

Voulant :

- Réduire l'empreinte écologique avec des activités sobres en carbone ayant, autant que possible, un impact minimal sur l'environnement, renforçant ainsi leur contribution au « **Low Carbon Rail Transport Challenge** » de l'UIC, présenté au Sommet des Nations Unies sur le climat: baisse des GES, protection de la biodiversité, économie circulaire et écoconception des projets... ;
- Améliorer davantage l'efficacité, la viabilité, la durabilité et la mobilité bas carbone du transport ferroviaire au sein du continent aussi bien des voyageurs que des marchandises ;
- Assurer un haut niveau de sécurité et de sûreté sur les lignes ferroviaires africaines, prenant en compte l'augmentation du trafic et la multiplication des risques climatiques, couvrant notamment les collaborateurs, les clients, les partenaires, les usagers de la route, les riverains et l'appareil de production ;
- Renforcer notre implication territoriale en tant qu'acteur essentiel du développement économique et sociétal des territoires, moyennant un dialogue constant avec les autorités organisatrices de transport et responsables locaux, la contribution au développement de villes 'intelligentes' à travers le réaménagement et/ou la construction de gares en tant que centres de vie, ainsi que la délocalisation des activités industrielles en dehors des centres villes ;
- Promouvoir l'écosystème des parties prenantes dans un souci de contribuer à l'intérêt général du continent : renforcement de l'éthique et de la conformité aux standards, développement et structuration du dialogue avec les parties prenantes, amélioration de la qualité de vie au travail, et le recours à l'achat responsable au service de l'économie, l'environnement et la société ;

S'engagent à :

- Apporter des solutions innovantes pour rehausser le niveau de sobriété énergétique en privilégiant les sources d'énergie renouvelable (éolienne, hydraulique, solaire...), en valorisant l'énergie récupérable et en développant l'éco-conduite ;
- Prendre les initiatives visant, à travers l'engagement international de l'UIC, la neutralité carbone du ferroviaire africain à l'horizon 2050 ;
- Se positionner comme une plateforme de mobilités au service des besoins locaux et de la transition écologique et solidaire, en offrant aux voyageurs et aux opérateurs économiques des solutions conciliant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ;
- Développer une stratégie appropriée relative à l'économie circulaire pour contribuer à lutter contre l'épuisement des ressources et les impacts de la production de matière et de déchets sur l'environnement et la biodiversité : recycler et valoriser les produits en fin de vie dans l'ensemble des processus liés à l'activité ferroviaire ;
- Intégrer, lors de leur phase d'étude, de conception et de développement des projets, une démarche d'éco-conception pour améliorer la performance environnementale.

- Innover pour une mobilité durable dans les processus, les services, l'information au client et la réactivité, en vue de la transformer en expérience facile d'accès, fluide et performante ;
- Accélérer la transformation digitale des différentes composantes de la chaîne de valeur du transport ferroviaire, en vue d'améliorer l'efficacité, l'expérience client et, par suite, réduire l'empreinte carbone ;
- Développer des solutions innovantes et digitalisées de maintenance de l'appareil de production et l'optimisation de ses coûts ;
- Adopter des politiques tarifaires volontaristes afin de rendre le train plus accessible, tout en combinant les contraintes de pouvoir d'achat, les exigences environnementales et les besoins de flexibilité ;
- Orchestrer, maintenir, développer et améliorer la performance sociale en matière du bien-être, d'HSST, de formation, de qualité de vie et de diversité ;

Appellent à :

- Accélérer la concrétisation des projets ferroviaires d'investissements arrêtés dans le cadre des schémas continentaux, régionaux et locaux en vue de promouvoir la mobilité durable et relever le défi de l'intégration régionale, permettant ainsi au mode ferroviaire de jouer pleinement son rôle d'épine dorsale d'un système plus viable et plus efficient à travers le continent ;
- Soutenir le développement du ferroviaire en lui affectant une part des financements Climat à la mobilité durable et le faisant bénéficier de montages adéquats et innovants prenant en compte sa rentabilité socio-économique et ses retombées immatérielles et ce, pour repenser l'espace ferroviaire africain ;
- Prendre des mesures d'incitations réglementaire et fiscale pour une mobilité accessible à tous les citoyens du continent africain, efficiente, sûre et écologique.
- Promouvoir la standardisation en tant que condition technique incontournable pour repenser l'espace ferroviaire africain, afin de garantir la compatibilité, la convergence et l'harmonisation du système ferroviaire, ce qui permettra la circulation des trains des voyageurs et marchandises à travers les pays du continent, et par voie de conséquence, faire bénéficier la Collectivité des avantages distingués du mode ferroviaire dont celui du respect de l'environnement ;
- Prendre les dispositions qui s'imposent pour un réel report modal vers le mode ferroviaire jouissant d'atouts indéniables pour la Collectivité : sécurité et sûreté, transport de masse, économie d'énergie et d'espace, respect de l'environnement, décongestion des routes et diminution des accidents, amélioration de la qualité de l'air local ;
- Promouvoir la complémentarité multimodale pour faire bénéficier les usagers et les opérateurs économiques des avantages modaux en termes de commodité, vitesse, coût, fiabilité... et ce, à travers une meilleure coordination entre intervenants et un système de transport plus repensé en ce qui concerne les rôles des différents maillons de la chaîne ;
- Internaliser les externalités pour que chaque mode paye ce que coûte réellement à la Collectivité : principe de pollueur-payeur.

Enfin, et dans la continuité de l'engagement climatique ferroviaire affiché par l'UIC en 2019 et à travers le présent '**African Green Deal ferroviaire pour une mobilité durable**', les responsables des réseaux membres de l'UIC - Région Afrique, soutenus par le collège de partenaires internationaux et régionaux, appellent le congrès de la COP 26 à faire de la mobilité durable, via les modes les mieux indiqués comme le ferroviaire, l'une des priorités :

- Des débats en tant que vecteur d'atténuation et d'adaptation au réchauffement climatique s'imposant, suite aux changements de paradigmes dictés par la pandémie et ses impacts sur la nouvelle normalité, comme problématique de taille à traiter désormais de manière structurelle dans le cadre des conventions mondiales sur le climat ;
- Des investissements éligibles aux fonds verts existants et futurs, en considérant cette typologie d'infrastructure et d'innovation dans le transport comme partie intégrante des mécanismes de finance climat.

Mohamed Rabie Khlie
Président de l'UIC - Région Afrique

François Davenne
Directeur général de l'UIC

